

## **Appel à projet pour le Séminaire Doctoral de Litt&Arts**

**Année universitaire 2020-2021**

Chaque année, des doctorant·e·s et jeunes docteurs/doctresses de Litt&Arts proposent des séances constituant un Séminaire Doctoral : « Goûter de Noël », « Je déteste ce que je fais », « Doctorat et Education Nationale », conférences d'auteur·trice·s, *etc...* les années précédentes ont été riches en propositions !

Nous sommes désormais prêt·e·s pour cette nouvelle année, malgré les conditions sanitaires liées au COVID-19.

Rencontres en visioconférence autour d'un thème, présentation de travail, journées d'études,... vous avez les mains libres !

Cette année, l'association Litthésarts dispose d'un fond financier important : n'hésitez pas à rêver en grand.

Envoyez vos propositions **avant le 30 octobre 2020 pour la première session et avant le 28 février 2021 pour la deuxième session**, à l'adresse mail [litthesarts@gmail.com](mailto:litthesarts@gmail.com).

**Les projets seront tous acceptés et un calendrier sera établi d'après les propositions et leur avancement/temps de réalisation.**

**Propositions : rédigez quelques lignes pour présenter le projet ainsi que son public, la période envisagée, si besoin de financement, *etc.***

***Pour plus d'informations, se référer au règlement de l'appel à projet, page 2,  
et disponible en doctosalle (B325).***

## **Règlement de l'appel à projets – Séminaire Doctoral (Litthésarts)**

Suite à la décision prise en Assemblée Générale (30 janvier 2020), l'appel à projets est conçu comme un appui pour tous·tes celles/ceux qui souhaitent proposer une activité pour le Séminaire Doctorale des doctorant·e·s et jeunes docteurs/doctoresse de Litt&Arts.

Toutes les propositions liées au séminaire, qu'elles requièrent un financement ou non, sont concernées par l'appel à projets.

**Les projets seront tous acceptés et un calendrier sera établi d'après les propositions et leur avancement/temps de réalisation.**

### **1. Comité de lecture des propositions**

Volontaires : minimum 5 personnes.

### **2. Les porteur·se·s de projets**

Au moins un·e doctorant·e· ou jeune docteur/doctoresse de Litt&Arts, seul·e ou en groupe, ayant cotisé·e ou non à l'association.

### **3. Propositions**

Rédigez **quelques lignes** pour présenter le projet ainsi que son public, la période envisagée, si besoin de financement, *etc.*

Les projets doivent :

- être accessibles à tous·tes les doctorant·e·s et jeunes docteurs/doctoresse de Litt&Arts (et audience plus large encore)
- être en lien avec une ou plusieurs discipline(s) du laboratoire
- avoir lieu pendant l'année universitaire

[Rappel : les Journées Doctorales organisées chaque année au printemps ne sont pas incluses dans le Séminaire Doctoral]

Tous les formats sont possibles : rencontres dans la *doctosalle* (Stendhal, B325), journée d'étude, invitation de chercheur·se·s/artistes/*etc.*, présentation de thèse, suite de formes déjà en

place (exemple : séances « main dans le cambouis » ou « doctorat et Éducation Nationale »), ateliers, *etc.* [liste non exhaustive !]

Les projets mis en place peuvent **nécessiter un financement ou non.**

#### **4. Organisation du séminaire**

Dans vos propositions de projets, précisez la période de réalisation souhaitée.

Calendrier idéal : une séance de séminaire par mois. Modulable en fonction du nombre de séances proposées et des nécessités des projets.

Temps moyen d'une séance de séminaire : 2h (modulable en fonction des projets : journée d'études, invité·e·s, *etc.*).

Choisir, de préférence, des créneaux susceptibles d'être libres pour le plus grand nombre (exemples : de 17h30 à 19h30, ou de 12h30 à 13h30).

#### **5. Les financements**

L'association Litthésarts dispose d'un fond limité : don de l'UMR LITT&ARTS (décembre 2019) + cotisations des adhérent·e·s (à renouveler chaque année) + subventions de l'École Doctorale/UMR LITT&ARTS/composantes, *etc.* pour des projets spécifiques, dont il peut y avoir des reliquats à utiliser pour d'autres projets.

- Les projets peuvent/doivent être financés par plusieurs sources.

Dans l'appel à projet : si un financement est nécessaire, faire figurer un budget prévisionnel justifié.

Les membres du bureau, notamment les trésoriers/trésorières, restent à disposition pour toutes questions au sujet des sources de financements, des procédures en place, des personnes ressources, *etc.*

**La hauteur des financements attribués à chaque projet dépendra du nombre de projets à financer et des fonds dont dispose l'association Litthésarts.**